



Syndicat mixte fermé Contrat de Rivière GARTEMPE (Siren : 200002434)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Gartempe
Arrondissement	Guéret
Département	Creuse
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	16/03/2006
Date d'effet	16/03/2006

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jean-Bernard DAMIENS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	23320 GARTEMPE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	179 110
Densité moyenne	180,62

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 2 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
23	La Souterraine (212317606)	5 575
87	Limoges (218708501)	136 059

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
23	CA du Grand Guéret (200034825)	CA
23	Creuse Sud Ouest (200067189)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>En phase d'élaboration : - montage du dossier définitif du contrat de rivière Gartempe, conformément à la circulaire n° 94.81 du 24 octobre 1994 modifiée - études et recherches nécessaires au montage du dossier définitif - animation, sensibilisation et communication dans le cadre du montage du dossier définitif - animation, sensibilisation et communication dans le cadre du montage du dossier définitif. En phase de mise en oeuvre : - la coordination de la mise en oeuvre des actions menées dans le cadre du dossier définitif du "Contrat de Rivière-Gartempe" et des mises à jour (avenants...), - la mise en oeuvre des actions de communication, d'animation, de sensibilisation, de recherche et de suivi de l'environnement sur le territoire du "contrat de Rivière Gartempe", - le syndicat peut réaliser dans le cadre d'objectifs d'aménagement et de gestion en vue de la protection de l'environnement et en lien avec le Contrat de Rivière Gartempe, l'acquisition, la gestion et l'entretien de terrains et de biens immobiliers". L'aménagement de la Gartempe et de l'Ardour et de leurs affluents dans le département de la Creuse.</i></p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Limoges, Saint-Priest-la-Feuille, Ceyroux, Le Grand-Bourg, Lizières, Fursac, Mourioux-Vieilleville, Marsac, Arrènes, Aulon, CA du Grand Guéret, La Souterraine, Chamborand</p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)